

RAPPORT DE VISITE
DE LA COMMANDERIE DE CONDAT ¹

(8 MARS 1626)

A un coin du bourg de Condat est la maison de la Commanderie avec ses basses-cours, gardoir, jardin, pigeonnier. Lors de la prise de possession du commandeur de Beaujeu², frère Rigal, son procureur, a trouvé les meubles suivants : 12 escabeaux, 8 petits tabourets, 3 chaises, 4 bancs, 2 tables, 2 châlits, 2 couchettes garnies de paille, 1 buffet, 1 coffre noyer, 2 plats, 3 assiettes, 1 pinte, 1 caisson rompu, 1 grille de fer, 4 linceuls, 3 petites nappes de cuisine, une maie à pétrir, un tamis, un crible, le tout fort usé et à demi rompu.

Tout proche ladite maison sont deux moulins à blé, pressoir huile et vin, le four bannaire, et, un peu plus haut, tirant contre mont, le ruisseau de Coly sur lequel les moulins sont situés, il y a le moulin à maillerie en fort mauvais état, on ne pouvait quasi plus s'en servir.

Tout proche de ladite maison est l'église paroissiale, qui fut trouvée par le commandeur de Beaujeu presque toute découverte, sans rétable ni ornements de considération pour le service divin; à laquelle il y avait deux cloches, l'une en état, l'autre rompue. La rectorerie de laquelle dépend du patronat et nomination du dit seigneur commandeur. Le recteur moderne est maistre Izac Griffoul, prêtre religieux dudit ordre, qui prend annuellement, sur le revenu de la commanderie, 6 charges froment, 6 charges seigle et 12 charges vin, mesure de Condat, pour sa pension, et, en outre, jouit d'une maison, jardin et chenevier, qui sont tout

(1) Extrait des archives départementales de la Haute-Garonne. Ordre de Malte, Grand Prieuré de Toulouse, Condat, liasse XVIII.

(2) Honoré de Quiquéran-Beaujeu, commandeur de Condat de 1617 à 1644 (du Bourg, *Histoire du Grand Prieuré de Toulouse*), reçu chevalier de Malte en 1582 (*cart. des Chevaliers de Malte* de Louis de Laroque).

proches de ladite église, comme d'une vigne de peu de considération, et la dîme de certaines pièces de terre qui peut lui valoir 4 à 5 cartons de grains.

Il n'y a aucun domaine appartenant à la commanderie, sauf un pré tout contre ledit bourg et joignant la rivière de Vézère¹, et 2 autres prés en la paroisse de Bersac; à demi quart de lieue du bourg, il y a un lieu qu'on appelle la forêt de la Commanderie, où, de mémoire d'homme, il n'est venu aucun arbre, fors quelques rejetons pour faire des fagots².

Le passage de la rivière appartient aux commandeurs³, comme aussi le péage, à la charge de tenir des bateaux et

(1) Le pré de la Gane est éloignée d'une demi-lieue de Gabou; la rivière de Coly est entre deux. Le Gabou est un terrain mauvais au bord de la Vézère; la Gane est aussi près de la Vézère, c'est le meilleur fonds de la paroisse du côté du levant et midi et le Gabou est au couchant à une demi-lieue de chemin l'un de l'autre. Le pré de la Gane était autrefois de la Commanderie; il est possédé par Madame de Saint-Aulaire, descendante de Léonard Tessandier (*Mémoire de M. le chev. de Malauze*, commandeur et comte de Condat, Condat L. XI). — Armand de Bourbon-Malauze, commandeur de Condat de 1731 à 1743 (du Bourg) a été reçu chevalier de Malte en 1699 (de Laroque) — « Messire Armand de Bourbon de Malauze, commandeur de Condat, âgé d'environ 40 ans, est décédé, après avoir reçu tous les sacrements, dans son château de Condat le 9 juillet 1741, et a été enseveli dans le sanctuaire, du côté de l'Evangile, de l'église de Condat, le 10 dud. mois, et en présence de M. de la Fleunie et de M. Roche, curé du Temple » (regist. de l'état-civil de Condat).

(2) « Dans la forêt qui contient 18 arpents, confrontant au levant et midi avec le bois de M. de Vilume, sr de Bouillac, et du couchant au nord à la rivière Vézère, composée de chênes et de charmes fort clairs, éloignés les uns des autres de 6, 10 et 20 toises, d'une médiocre grandeur et grosseur, la majeure partie périe par vétusté et les autres sur le point de périr, plusieurs places vides avec de la broussaille. Les bois de chênes appartenant à M. de Vilume ont, d'après Sardou (maitre-charpentier de Condat accompagnant le chevalier visiteur), 15 ans et sont d'une belle venue, de 15 à 18 pieds de haut et gros à proportion; le terrain est de même qualité que la forêt du Commandeur; l'inspecteur en conclut qu'il faudrait la couper pour la renouveler sans quoi les arbres périront complètement. Sardou ayant reçu l'ordre d'en faire l'estimation, donne le chiffre de 800 livres, peu d'arbres, défectueux, inutilisables comme bois de charpente, bons au feu, ce qui n'a pas permis d'en faire marquer ». (Rapport de visite de la Commanderie, par Louis-Antoine du Garric du Zech, commandeur de Mâcon, du 5 novembre 1772. Condat, L. XII).

(3) Le passage de la rivière de Vézère appartient au Commandeur, il lui est plutôt onéreux que profitable à raison de ce qu'il est obligé de passer « frans »

entretenir deux ponts qui sont sur ledit ruisseau de Coly et qu'on estime beaucoup plus onéreux que profitables, et finalement lui appartient le droit de carnelage.

Réparations que Monsieur de Beaujeu fit faire à la Maillerie 155 livres

Construction d'un bateau par Gérard de Coly, charpentier 80 livres

Autre réparation à la Maillerie 36 livres

Couverture des moulins et fourniture d'une meule fourmental (meule faite au bourg de Courrèges, à 4 lieues de Condat) 117 livres

Autre réparation à la Maillerie (battants, malx et chardes, réfection d'un autre bateau) 140 livres

Nettoyage, curage et repeuplement du gardoir. 65 livres

Réparations aux portes et fenêtres de la Commanderie 15 livres

Réparation du pigeonnier avec muraille autour du jardin 36 livres

Rétable du grand autel : la Vierge, saint Jean, saint Blaise¹ y sont représentés avec le portrait du Commandeur, les armes de notre religion et les siennes, remise en état du marchepied de l'autel, griffonage, blanchiment et vitrage 120 livres

Le Commandeur a fait faire un tabernacle, acheté corporaux, coussins, devant d'autel, nappes de taffetas jaune et bleu avec frange de soie qui sert quand on porte le Saint-Sacrement, et un ciboire de laiton émaillé 30 livres

des sujets pour la banalité de ses fours et moulins. Depuis que led. s^r commandeur est en possession de lad. commanderie, Rigal et Douiller, ses procureurs, ont fait faire 3 bateaux (extrait du procès-verbal de prise de possession du commandeur de Beaujeu, du 18 décembre 1618 avant midi. Condat, L. XI). Les habitants de la paroisse sont passés frans sur les bateaux (visite du 8 mars 1626. Condat L. XVIII). Charles Petmeja a la ferme des bateaux en 1615.

(1) Patron de la paroisse de Condat.

Pour la couverture de l'église¹, il paye son tiers le concernant; les paroissiens contribuent aux deux autres tiers, soit au total 114 livres

La maison de Condat au temps de la ligue totalement ruinée et toujours en cet état jusqu'à ce que feu le Commandeur de Puylobier² en fit remettre la moitié; l'autre restait encore où il n'y avait que de vieilles mesures lorsque M. de Beaujeu fut pourvu; et, bien que cette œuvre fut de considérable entreprise et grande dépense, néanmoins ledit seigneur de Beaujeu, désireux de la remettre en son ancienne splendeur, en avait donné le prix fait au sieur Bertrand Chomeltz pour la réédifier, planchéier, griffoner, blanchir, mettre portes et fenêtres de noyer, vitres, et couvrir d'ardoise, le tout pour 2.300 livres et 20 charges de blé valant autres 100 livres, soit 2400 livres

Une grande armoire dans la salle du quartier que ledit feu Puylobier fit relever, vitres aux fenêtres du degré 15 livres

Et, parce que ces deux chambres et la salle du quartier que ledit feu Puylobier avait fait remettre menaçaient ruine infaillible pour être pavées de pierre et grandement surchar-

(1) L'église était primitivement couverte en pierre. En 1618, dans son procès-verbal de prise de possession, le commandeur Beaujeu signale qu'elle est « fort grande, sa voûte la plupart rompue et toute découverte, excepté seulement l'endroit du presbitaire qui fut couvert et remis par feu le commandeur de Puylobier ». Dans un rapport de visite de 1695, la voûte s'est de nouveau effondrée : on devra « aplanir la motte de terre des débris de la voûte qui gêne la muraille du presbytère et faire recouvrir la chapelle de sainte Catherine ». C'est dans la chapelle de sainte Catherine que se célébrait le service pour la maison de Turenne et de Bouillon, fondation qui datait de 1376. C'est en effet à cette époque, et le 17 mars, que haut et puissant seigneur Messire Reginald, seigneur de Pons, vicomte de Condat et en partie de Turenne, fit donation en faveur de frère Arnaud de Rivière, commandeur de Condat, de toute entière justice, haute, moyenne et basse, que ledit vicomte avait sur ledit lieu de Condat et ses dépendances pour l'obligation de lui rendre hommage et de bâtir une chapelle à l'église dudit Condat et d'y tenir un prêtre pour dire des messes pour le repos de l'âme dudit donateur et de ses parents. (Condat, L 1, n° 10), Arnaud de Rivière, commandeur de Condat de 1367 (?) à 1401 (du Bourg), a été reçu chevalier en 1368 (?) (Laroque).

(2) André de Martin-Puylobier, commandeur de Condat de 1586 à 1606 (du Bourg), reçu chevalier en 1561 (Laroque).

gées de terre, le seigneur de Beaujeu fit dépaver les deux chambres, planchéier et boiser de nouveau et fait une grande et grosse poutre au plancher de la salle, fait rhabiller portes et fenêtres, vitres et serrures dudit quartier, soit 132 livres

Acquisition d'une maison cernée d'un côté par le Coly, de l'autre du Gardoir, de l'autre de l'église et cimetièrre, et de l'autre de la maison du sieur Baillot¹, pour construire écuries..... 282 livres

Acquisition d'un petit jardin joignant cette maison acquise de Lobigas d'une femme nommée Marguerite Teyssandier pour nourrir volailles et pourceaux..... 16 livres

Pour accomoder les écuries, poulailler et pousier 195 livres

Quelques temps après, la guerre de ceux de la prétendue religion étant survenue en 1621, pour la conservation de ladite maison il aurait été nécessaire de faire griller toutes les fenêtres basses, ce que fit Joannissou Comte, maréchal de chevaux, pour, au poids de 17 quintaux, 65 livres de fer posé à 14 livres le quintal..... 248 livres 14 sols

Pour mettre en défense et sauveter la maison, le Commandeur avait fait faire deux guérites couvertes d'ardoises, l'une en-dessus la porte d'entrée de ladite maison et l'autre du côté du jardin, près du pont-levis², fait faire un ravelin et

(1) Bertrand de Baillot, docteur en droit, avocat en parlement. L'origine de cette famille de Baillot nous est donnée de la façon suivante par les archives de la Commanderie de Condat L. XI: Léonard Tessandier a pour fils Jacques Tessandier (nommé « feu Jacques Tessandier Baillot » dans le procès-verbal de prise de possession du Commandeur de Beaujeu en 1618); le fils de Jacques Tessandier s'appelle Baillot (c'est le Bertrand sus-nommé); le fils de Baillot, sieur de la Rivière, et le fils du sieur de la Rivière, sieur de Ladornac; lequel a eu Madame de Saint-Aulaire, héritière du pré de la Gane. Gauthier de Baillot, sieur de la Rivière, avait épousé Jeanne Dumas de Payzac (veuve en 1683, morte en 1707). De ce mariage il eut: Catherine, demoiselle de Ladornac (1659-1734); Gabrielle, demoiselle de La Rivière (1674-1734); Jean de Baillot-Ladornac-Laborie; Jean de Baillot, sieur de Broudayse, mort en 1699.

(2) Ce pont-levis n'existait plus en 1678; car, lors d'une visite de la Commanderie faite à cette époque, il fut demandé de « faire bâtir un pont de 4 panx de largeur avec des gardes fols sur le vivier pour passer de la cuisine au jardin et escuries, lequel sera appuyé sur deux piliers de pierre ou muraille qu'on bâtira dans ledit vivier ».

quelques portes et serrures, pour la charpente 30 livres; au maçon 21 livres; au maréchal 29 livres, pour barres de fer posées aux petites fenêtres basses de ladite maison et 27 clous pour lesdites guérites, gonds, pavés, verrouils et serrures des portes du ravelin et du pont-levis; à l'ardoisier 30 livres pour couvrir et latter les guérites, soit en tout... 114 livres

Meubles de la maison qu'a augmentés M. de Beaujeu : à la cuisine : 2 landiers de fer assez grands, 1 broche fer, 1 grille fer, 1 poêle fer, 2 cuillers fer, 1 cuillère percée, 1 poëlon, 1 lèchefrite, 1 grand pot de fer avec son couvercle, 1 autre moins grand avec son couvercle, 1 autre petit pot avec son couvercle, 1 grand chaudron de cuivre, 5 chandeliers de laiton, 1 paire de mouchettes de laiton, 14 assiettes d'étain, 4 grands plats et 5 petits et 1 salière le tout d'étain, 1 salière en bois, grande pour tenir le sel, un tamis de soie pour le pain blanc, un autre tamis pour la tourte, 1 hache pour couper du bois et un petit cercle, un grand bassin avec une aiguière d'étain, une coutellerie avec 4 couteaux, un cochemar, 1 tourtière, 2 pintes d'étain (1 grande, 1 petite), 1 table avec ses deux tréteaux et ses deux bancs, 1 mée à pétrir le pain, 1 gros banc pour hacher, 1 grande caisse qui est dans la dépense; Et à la salle et autres membres en haut de ladite maison : 1 dressoir, 1 table, les tiroirs étant rompus; plus autre table qui se tire à deux bouts avec ses deux bancs, plus autre table de crédence, plus 7 grandes chaises de bois, 6 grands escabeaux, 3 tabourets, le tout de noyer, 2 petits landiers de fer avec une pelle dans la chambre, plus un chalit avec les courtines de laine faites à l'aiguille avec la frange et un tour de futaine incarnat et blanc, 1 table avec 2 petits tiroirs, 1 caisse de noyer de même grandeur, autre caisse de bois blanc, autre caisse de même grandeur, un méchant coffre, dans le petit cabinet une table proche contre la muraille avec son pupitre couvert de cuir doré, une petite caisse, une petite tiette noire. Dans les 2 chambres neuves du côté de la basse-cour un grand chalit, une caisse de bois blanc et, dans la chambre au dernier de la salle, un chalit fort bien fait, et à la chambre de la tour un grand chalit, une grande caisse, deux mauvais tréteaux, au plus haut une

litouche, une table avec son tapis de toile bleue cloué et la poulie du pont, plus 5 tapis de cuir doré, compris celui qui est cloué à la table du cabinet, 6 bonnes couvertures, 2 matelas, 2 traversins; de plus une couette de plumes, 4 paillasses bonnes ou mauvaises, 22 linceuls, savoir 4 fins et 18 de toutes façons, 6 nappes, 2 nappes de crédence, 6 serviettes pour les mains, 40 serviettes, 7 barriques toutes bonnes, 3 pots et 3 piliers de bois, tous lesquels meubles ont été achetés du fermier par ledit sieur de Beaujeu.

Le 6 du mois d'août 1619 arriva à Condat un incendie si grand qui brûla 25 maisons, et entre autres les 2 moulins à blé et le pressoir à huile et vin de la commanderie furent entièrement brûlés, et, sans le soin et diligence de ceux qui se rencontrèrent audit Condat pour le service du sieur de Beaujeu, il se courrait grosse fortune que l'église et toute la maison de ladite Commanderie ne se fussent brûlées¹; le malheur étant arrivé, le commandeur fut contraint de refaire à neuf lesdits moulins et pressoir, soit..... 1150 livres

Plus pour 3 meules..... 162 livres

Plus un grand chaudron au pressoir à huile... 54 livres

Réparation à la levée du moulin à maillerie, à l'endroit appelé le Saut : 4 leviers, 4 batadors, 1 roue à neuf, 3 beliers à l'autre roue, mettre arbre et roue pour la charde, 4 tranchants fer, 2 chapins et hausser les 2 autres, les 2 mets, le soulage à neuf, pales endormidou 2 clefs, pales eaux (etc...)..... 222 livres

Au four bannaire refait, ainsi qu'un bateau, couverture en gluie de la maillerie..... 420 livres

Réparation à la maison du recteur fort ruinée. 24 livres

Copie et notes du comte de Mirandol.

(1) On voit encore sur les voûtes des salles basses du château de Condat, partie nord-est, des traces très apparentes d'incendie; cette partie du château n'ayant été l'objet d'aucune réparation, il se peut qu'elles remontent au sinistre de 1619.